

## Challenge DE LA MOBILITÉ édition 2024

Créé en 2011, le Challenge de la Mobilité a pour objectif d'encourager les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture en valorisant le recours au vélo, covoiturage, transports en commun, télétravail, marche...

Il est organisé par l'ADEME et le Club de la mobilité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la Direction TER Nouvelle-Aquitaine participe au Challenge de la Mobilité du 3 au 16 juin 2024 !

Chaque salarié SNCF est invité à laisser au moins le temps d'une journée sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, ou du covoiturage pour aller travailler.

3 raisons de participer au Challenge :

- Le changement climatique nous concerne tous. Chacun participe à son échelle à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre,
- L'occasion idéale pour confirmer son engagement ou s'inscrire dans la démarche, en testant d'autres moyens de transports plus vertueux pour l'environnement,
- Une manière de limiter les frais de carburant.



54 participants



Accompagnement à la parentalité

Dans le cadre de sa participation au pilier « HUMAIN », le Technicentre Nouvelle-Aquitaine accompagne ses salariés tous au long de leur carrière, tant dans les moments difficiles que dans les bons moments. L'accès à la parentalité faisant partie des bons moments, l'établissement a donc choisi d'offrir un cadeau de naissance aux salariés jeunes parents.

Dans le respect des engagements en matière de RSE et d'insertion socio-professionnelle, la volonté de réaliser un achat solidaire a orienté le choix de retenir un fournisseur local œuvrant dans le domaine de l'inclusion et plus particulièrement dans le secteur du travail protégé et adapté.

À l'issue d'un appel d'offres, l'ESAT Ménilmontant a été retenu pour fournir son « Coffret Frimousse », confectionné par des salariés en situation de handicap. Et pour compléter le cadeau d'une touche de douceur, une peluche a été ajoutée au coffret.



10 coffrets-cadeaux distribués



©SNCF